

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
894^{EME} RÉUNION

ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE
14 NOVEMBRE 2019

PSC/PR/COMM.(DCCCXCIV)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) lors de sa 894^{ème} réunion tenue le 14 novembre 2019 sur la situation en République du Soudan du Sud,

Le Conseil de paix et de sécurité,

Rappelant ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation au Soudan du Sud, y compris le communiqué PSC/AHG/COMM.(DCXXVI) adopté lors de sa 720^{ème} réunion tenue le 20 septembre 2016, à New York, le communiqué PSC/PR/COMM.(DCCLI) adopté lors de sa 751^{ème} réunion tenue le 8 février 2018 et le communiqué PSC/PR/COMM.(DCCLXVIII) adopté lors de sa 768^{ème} réunion tenue le 26 avril 2018, ainsi que son communiqué PSC/AHG/COMM. (DCCLXXXIII) adopté lors de sa 783^{ème} réunion tenue à Nouakchott, en Mauritanie, au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, le 30 juin 2018, et le communiqué PSC/PR/COMM. (DCCCLXXXVI) adopté lors de sa 886^{ème} réunion tenue le 15 octobre 2019;

Prenant note de la déclaration du Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Union africaine (UA), S.E. l'Ambassadeur Rachid Benlounes, en sa qualité de Président du CPS pour le mois de novembre 2019, et les présentations du Représentant spécial du Président de la Commission pour le Soudan du Sud, S.E. l'Ambassadeur Joram Biswaro et le Représentant du Secrétaire général des Nations unies pour le Soudan du Sud et chef de la MINUSS, M. Davis Shearer; **notant également** les déclarations faites par le Représentant de la République du Soudan du Sud, le Représentant de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en sa qualité de Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Président par intérim du Comité conjoint reconstitué de surveillance et d'évaluation (RJMEC) et le Représentant de l'Afrique du Sud, en sa qualité de Président du Comité Ad hoc de Haut niveau de l'UA pour le Soudan du Sud;

Réaffirmant la solidarité de l'UA avec le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud dans leurs aspirations au rétablissement de la paix et de la stabilité dans leur pays;

Agissant En vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Se félicite** du communiqué issu de la réunion des garants qui s'est tenue le 7 novembre 2019, à Entebbe, en Ouganda, et exprime sa reconnaissance à S.E. le Président d'Ouganda Yoweri Kaguta Museveni et à S.E. le Président du Soudan Abdel-Fatah Al-Burhan pour avoir convoqué le Sommet d'Entebbe; et **félicite en outre** S.E. le Président Salva Kiir et Dr. Riek Machar pour avoir répondu positivement au Sommet, ainsi que pour le consensus auquel sont parvenues les parties à Addis-Abéba sur les conclusions du Sommet d'Entebbe;
2. **Se félicite** de la prolongation de la période de pré-transition, pour une période supplémentaire de 100 jours et **note** que les conclusions créent un environnement propice à l'IGAD pour donner un élan décisif à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé; **se félicite en outre** du communiqué de la 69^e Session extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD qui s'est

tenue le 10 novembre 2019 pour régler les questions pendantes relatives aux arrangements sécuritaires et du nombre des États et des frontières internes du Soudan du Sud, qui sont essentielles à la pleine mise en œuvre de l'Accord revitalisé ;

3. **Félicite** l'IGAD pour les efforts soutenus qu'elle déploie pour régler la situation au Soudan du Sud; **félicite en outre** la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), la R-JMEC et le Mécanisme revitalisé de suivi et de vérification du cessez-le-feu et des arrangements sécuritaires transitoires (R-CTSAMVM) pour leur efforts soutenus pour protéger les civils et aider à la mise en œuvre du R-ARCSS;

4. **Se félicite** des efforts en cours pour aider les parties à surmonter les défis liés à ces questions pendantes avant la transition; **félicite** les garants de l'Accord revitalisé pour leur dynamisme renouvelé au processus de paix au Soudan du Sud;

5. **Souligne la nécessité** pour les parties de convenir d'une approche systématique pour régler les questions pendantes, en vue de tirer efficacement parti des 100 prochains jours, pour achever les tâches cruciales qui restent, notamment les arrangements sécuritaires et le nombre des États et des frontières internes du Soudan du Sud;

6. **Félicite** le Comité Ad hoc de haut niveau de l'UA pour le Soudan du Sud et **réitère** son appel pour que le Comité entreprenne, le plus tôt possible, une mission au Soudan du Sud; **félicite également** les pays qui ont contribué à soutenir le processus de paix au Soudan du Sud, notamment l'Égypte, l'Éthiopie, le Nigéria, la Chine et le Japon et **exhorte** la communauté internationale à renforcer davantage son soutien, afin d'éviter de rater une autre opportunité dans la stabilisation des efforts au Soudan du Sud;

7. **Exprime** sa détermination renouvelée de soutenir l'IGAD dans ses efforts visant à mettre en œuvre les tâches prioritaires conformément aux conclusions du Sommet d'Entebbe;

8. **Réitère** les dispositions contenues au paragraphe 10 du Communiqué de la 69^e Session extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD, qui demande à la Commission de l'UA, à l'Envoyé spécial de l'IGAD pour le Soudan du Sud, le RJMEC et le CTSAMVM d'organiser conjointement un atelier à Juba pour s'accorder sur les mécanismes sécuritaires et convenir d'une feuille de route avec des échéanciers précis pour la mise en œuvre des arrangements transitoires de sécurité pendant la période des 100 jours de prolongation;

9. **Réitère également** son appel à toutes les parties prenantes régionales et internationales à davantage renforcer leur coordination et d'harmoniser leurs efforts, sous le leadership de l'IGAD pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement au Soudan du Sud;

10. **Demande** aux groupes de résistance à joindre sans condition le processus de paix dans le but de mettre fin aux privations actuelles des populations du Soudan du Sud; dans ce contexte, **encourage** l'Envoyé spécial de l'IGAD au Soudan du Sud de continuer à discuter avec les dirigeants des groupes de résistance, notamment Thomas Curillo et Paul Malong à joindre le R-ARCSS ; **exhorte** les partenaires internationaux à examiner les mesures punitives y compris les

sanctions ciblées, à imposer contre ceux qui continuent à saboter le processus de paix au Soudan du Sud ;

11. **Invite** le gouvernement du Soudan du Sud avec le Soutien de la Commission de l'UA, ainsi que de toutes les parties prenantes concernées, à travailler diligemment pour rendre opérationnels tous les mécanismes de justice transitionnelle, y compris la réconciliation et l'apaisement dans le pays ;
12. **Lance un appel** au gouvernement du Soudan du Sud pour débloquer promptement les fonds restants pour la mise en œuvre de l'accord de paix, pour les tâches prolongées relatives à la période pré-transitoire; dans ce contexte, demande aux garants de mettre immédiatement en place les mécanismes convenus conformément au Communiqué d'Entebbe, pour la supervision de la gestion financière des fonds consacrés à la période pré-transitoire, pour s'assurer de la reddition des comptes et de la transparence ;
13. **Appelle toutes les parties**, particulièrement le Président Salva Kiir et Dr. Riek Machar d'établir le dialogue en vue d'instiller la confiance mutuelle entre et parmi eux ; **lance également un appel** au Dr Riek Machar d'envisager de se réinstaller à Juba, le plus tôt possible, afin de faciliter la mise en œuvre des questions pendantes de l'Accord revitalisé;
14. **Demande** au gouvernement du Soudan du Sud et aux forces du SPLM/A-IO de libérer immédiatement les installations civiles occupées par leurs éléments, afin de permettre l'utilisation à bon escient desdites installations;
15. **Exprime** de nouveau sa profonde inquiétude quant à la situation humanitaire persistante au Soudan du Sud, qui a été exacerbée récemment par des inondations dans certaines parties du pays; à cet effet **exhorte** tous les États membres de l'UA et la communauté internationale à fournir une assistance humanitaire aux populations nécessiteuses ;
16. **Demande** au Président de la Commission de faire, sur une base mensuelle, un exposé sur la situation au Soudan du Sud jusqu'à la fin de la prolongation des 100 jours de la période de pré-transition ;
17. **Décide** d'entreprendre une visite de terrain au Soudan du Sud en février 2020 avant l'expiration des 100 jours d'extension de la période de pré-transition ;
18. **Décide** de rester saisi de la question.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2019-11-14

Communiqué, Peace and Security Council 894th Meeting 14 November 2019 Addis Ababa, Ethiopia

African Union

Peace and Security Department

<https://archives.au.int/handle/123456789/8745>

Downloaded from African Union Common Repository